

Système informatiques et logiciels spécialité Audit et sécurité des réseaux et des systèmes d'information

RNCP11122 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	326r, 326n, 326m
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Caen Normandie

<http://www.unicaen.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Cette licence ASRSI vise à former des professionnels en informatique et réseaux qui auront intégré dans leur culture et dans leurs pratiques les problèmes de sécurité que pose l'informatique. Ils seront capables de conduire un audit de sécurité informatique, et de mettre en place une politique de sécurité des réseaux et systèmes informatiques adaptée dans une entreprise, puis d'en assurer la maintenance.

Les métiers visés sont : responsable administration réseaux et sécurité réseaux dans une petite entreprise, collaborateur en cabinet d'audit et de conseil en sécurité informatique, collaborateur spécialisé en société de service en ingénierie informatique, assistant expert en sécurité informatique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de la Licence Professionnelle ASRSI devra être capable :

- de maîtriser les concepts en audit et sécurité des réseaux et systèmes d'information,
- de conduire un audit de sécurité informatique,
- de mettre en place une politique de sécurité des réseaux et systèmes d'information adaptée,
- d'assurer la maintenance du système de sécurité mis en place.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

secteur informatique, SSII

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Administrateur réseaux et sécurité réseaux dans une PME.
- Collaborateur en cabinet d'audit et de conseil en sécurité informatique.
- Collaborateur spécialisé en sécurité et audit dans une SSII.
- Assistant expert en sécurité informatique.
- Responsable des systèmes d'information et réseaux dans une PME.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11122/>